



Liste des couts

Année 2026-2027

28, avenue des Cascades
Québec (Québec) G1E 2J8
418 663-0605

28 janvier 2026

FRAIS ADMINISTRATIFS

Frais d'ouverture et d'analyse de dossier	50 \$
Frais annuels d'inscription	200 \$

FRAIS DE SERVICES ÉDUCATIFS

	Précolaire	Primaire
Activités d'éveil et de formation <i>(déductibles d'impôt)</i>	4 000 \$	---
Frais de scolarité (incluant les programmes enrichis – arts, plein air, anglais)	---	3 800 \$
Frais pour les technologies utilisées à des fins pédagogiques	250 \$	250 \$
Frais afférents – photocopies, portail, soutien aux élèves, etc.	250 \$	250 \$

SERVICE DE GARDE *(Entièrement déductibles d'impôt)*

	Précolaire		Primaire	
Frais de garde du midi (incluant le repas)	2 700 \$		2 700 \$	
Frais de garde après la classe	15 h 00 à 15 h 30	780 \$	15 h 00 à 15 h 30	---
	15 h 00 à 16 h 15	1 200 \$	15 h 30 à 16 h 15	1 100 \$
Frais de garde après la classe incluant la collation	15 h 00 à 16 h 45	1 300 \$	15 h 30 à 16 h 45	1 250 \$
	15 h 00 à 17 h 30	1 500 \$	15 h 30 à 17 h 30	1 400 \$

FRAIS OPTIONNELS

Dîner occasionnel (incluant les frais de garde) <i>Déductibles d'impôt</i>	15 \$	
Frais de garde occasionnel ou frais de retard <i>Déductibles d'impôt</i>	15 \$	
Journées pédagogiques (11) <i>Déductibles d'impôt</i>	Montant annuel non remboursable	450 \$
	Montant à la journée	50 \$
Association de parents (par enfant)	25 \$	
Fondation Externat Saint-Cœur de Marie (par enfant) <i>(déductibles d'impôt)</i>	75 \$	
Assurances	15 \$	

Réduction de la scolarité ou des services éducatifs pour les familles :
pour le 2^e enfant : 10 % - pour le 3^e enfant : 20 % - pour le 4^e enfant : 40 %

L'Externat se réserve le droit de réviser ces montants si les subventions gouvernementales sont moindres que prévu (selon l'article 2 du contrat de services éducatifs) ou selon les décisions du CA.

